L'ABERGEMENT de VAREY
Journal municipal

N°4 **juillet 2015**

SOMMAIRE

Les abeilles :
- Des travailleuses menacées
P.1

Les travaux :
- La pose des abat-son
- Rénovation intérieure à la mairie.
- Des travaux de voirie sous peu !
P.2

La rubrique des associations
- L'association de pêche de l'Oiselon
P.3

L'actualité du village :
- Le nettoyage de l'Oiselon
- Les tarpans sont là.
- La ferme de la montagne
- La rando des élus
- Le basket
- Le fleurissement de Dalivoy
P.4-5

L'actualité des associations :
- Les joyeux
- La pétanque de l'A.C.C.A.
- Le repas de l'AFP
- Le « Margouillat »
- Les chantiers participatifs
- Le chemin du Mobet
P.6-.7

Notre patrimoine historique :
- Les prisonniers de guerre
P.8

Notre village
- hier et aujourd'hui
P.9

La vie au village :
- Le CCAS.
- Infos pratiques
P.10-11-12

Les abeilles, des travailleuses menacées !

Dès que les températures se réchauffent et que les premières fleurs pointent le nez, un agréable petit bourdonnement nous alerte et nous indique que nos travailleuses des prés et des jardins ont repris leur inlassable quête de pollen.
Dès le lever du jour, la ruche s'anime et nos butineuses partent emmagasiner le nectar. En passant de fleur en fleur, elles permettent la pollinisation, essentielle pour la fructification, la diversité des espèces et notre propre survie.

Déjà fragilisées par les brusques écarts de température, les virus, les parasites (comme le varroa : petit acarien qui pond ses œufs dans les cellules des couvains et dont les jeunes parasitent les larves des abeilles), le frelon asiatique, elles doivent aussi affronter les émissions électromagnétiques, la pollution et les pesticides utilisés par l'homme. Leur vol s'en trouve perturbé, elles ne retrouvent plus le chemin de leur ruche et toute la chaîne de leur merveilleuse organisation est mise en danger.
Hélas, à l'Abergement de Varey comme dans beaucoup d'autres communes, nos laborieuses amies ailées sont menacées.

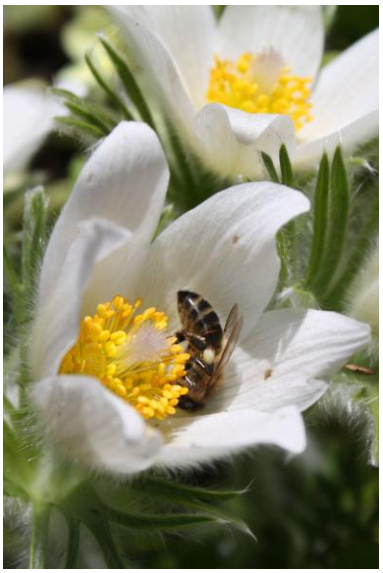

L'Apis mellifera *(ou abeille domestique) possède cinq yeux pour sa vision panoramique et un système de poche à pollen sur ses pattes arrière.*

La survie des abeilles dont dépend toute la chaîne de biodiversité, donc la survie des espèces, est menacée. A nous de réagir rapidement : **protégeons-les.**

Retrouvez-nous aussi sur le site :
www.abergement-de-varey.fr

Les travaux réalisés

Les abat-son du clocher

Sous un soleil radieux, lundi 13 avril, la société Scopboislogic de St Jean le Vieux a posé les abat-son du clocher de la mairie. Ces abat-son réalisés en chêne massif sont doublés au revers d'un grillage destiné à éviter que les oiseaux ne réussissent à se glisser à l'intérieur et ne se retrouvent piégés.

Notre beffroi municipal a retrouvé désormais l'aspect authentique que possédait le clocher de la vieille église en 1830.

Réaménagement de l'ancien appartement de la mairie.

Après une mise aux normes électriques, une rénovation de la plomberie (changement du chauffe-eau et du WC), le conseil municipal a choisi de transformer l'appartement situé à l'étage de la mairie, en deux salles d'archives, une salle de réunion et une salle de travail comprenant un poste informatique relié au photocopieur du secrétariat. Il permet d'effectuer les gros tirages (exemple : le journal). Ce poste informatique sert également pour les mises à jour du site ainsi que son remplissage, et pour toutes autres tâches ne nécessitant pas l'accès au secrétariat.
Cette dernière salle peut également servir pour la pose repas de la secrétaire puisqu'il est équipé d'un petit frigidaire, d'un mini four et d'une cafetière.

La salle de réunion sert déjà pour les réunions informelles du conseil ou de commissions spécifiques (CCAS ou journal par exemple) et pour les réunions de l'AFP.
La petite pièce, située à l'intérieur du clocher, est dédiée aux archives.

L'ensemble des travaux de peinture, (ponçage des sols, vitrification des planchers et mise en place des placards de la cuisine) a été réalisé par Damien, employé de la commune depuis déjà un an.

Travaux de réfection de la route de Bérollier, des Granges et de la Cordière.

La route de Bérrollier souffre de nombreuses infiltrations d'eau qui, soit remontent par dessous la chaussée, soit proviennent du ruissellement naturel de la montagne non canalisé. La création de drains dans certains secteurs semble avoir été efficace sur certaines portions mais insuffisante sur d'autres.

Une étude complète fut donc demandée prenant en compte la réfection de la chaussée.

La route des Granges qui a déjà fait l'objet de réparations importantes : renforcement du pont sur la Viorbe vers Marcel Orset (une dalle ayant cédé), pose d'un enrochement pour remplacer un mur de soutien effondré cinquante mètres plus haut, réfection de la chaussée entre Dalivoy et le pont en bi-couche qui n'a pas résisté et qui supporte aujourd'hui des problèmes d'évacuation des eaux pluviales et d'écoulement … En plus de ces réparations, force est de constater que le virage entre le pont de la Viorbe et l'entrée des Granges n'est pas assez résistant pour supporter le passage de camions. L'idée serait donc, sur cette portion, de refaire complètement la chaussée sur le modèle de celle de Côte Savin.

La route de la Cordière, déjà fort endommagée, n'a pas supporté le passage des camions, ce qui s'est traduit par l'effondrement d'un mur de soutien de la route, 400 mètres après la dernière maison des Granges. La chaussée commençant à s'enfoncer, les travaux deviennent urgents.

Tous ces travaux estimés à environ 130 000 euros vont occasionner des gênes importantes pour la circulation mais inévitables.

L'actualité du village

Notre rivière prend sa source dans le village de Nivollet, sous les fondations d'une habitation et ainsi, commence ses premiers mètres, canalisée.
Elle parcourt ensuite environ onze kilomètres jusqu'à la rivière l'Ain. Le confluent se situe actuellement en limite de la commune de Pont d'Ain depuis que, jadis, son lit a été déplacé.
En effet, l'Oiselon se jetait à l'époque plus au sud, à l'emplacement actuel du camping de L'Oiselon. La modification de son cours a amputé son linéaire de deux kilomètres à partir d'Hauterive.

L'altitude à la source est d'environ 580 m, pour atteindre 240 m au confluent. La forte pente lui confère un tempérament fougueux en amont de Saint Jean Le Vieux.
A de nombreuses reprises l'Oiselon est sortie de son lit pour submerger le centre de Saint Jean le Vieux, notamment en 1840 et plus récemment dans les années 80.

Pourtant nous assistons à une diminution préoccupante du débit d'eau. Preuve de ce changement, depuis une vingtaine d'années : le ruisseau disparait pendant de longues périodes en amont de la Croix Sainte Marie.
En cas de pollution, pendant la période d'étiage (basses eaux) la rivière est encore plus vulnérable puisqu'il y aurait moins d'eau pour diluer cette éventuelle pollution.

l'activité depuis 1982. L'Oiselon a un statut de rivière privée ce qui donne aux membres les pleins pouvoirs pour sa gestion. Elle ne fait donc pas partie de la Fédération de Pêche de l'Ain, elle est dite « non réciprocitaire ». Seuls les habitants des trois communes traversées par le cours d'eau peuvent être membre.
Actuellement l'association compte environ une vingtaine de membres dont un tiers de jeunes. Nous étions deux fois plus nombreux il y a 20 ans.

Un tarif préférentiel est accordé aux jeunes :
La carte de l'association est gratuite pour les moins de 10 ans accompagnés d'un parrain membre de l'association et moitié prix soit 15 euros pour les moins de 16 ans.

Le règlement de pêche est assez restrictif et nous pêchons par exemple uniquement le mercredi et le weekend pendant 4 à 5 mois selon les années.

Nous menons chaque année une opération de sensibilisation avec les enfants de l'école de St Jean le Vieux qui participent à une opération d'enlèvement des détritus en juin. Cette journée est riche d'enseignement pour tous et nous les remercions de cette belle contribution. Il est très important de respecter leur engagement.

Depuis quelques années l'association aborde la gestion de la rivière dans son ensemble.
Nous partons du principe que d'un espace naturel équilibré va découler une activité de pêche attractive. Nous ne pensons pas en premier lieu à la pêche mais à l'équilibre de la rivière ce qui change l'approche et les actions mises en œuvre. Nous avons renforcé nos activités de prévention en réunissant le plus d'acteurs possibles. Nous échangeons régulièrement avec le syndicat de la basse vallée de l'Ain, les collectivités et l'ONEMA (Office National de l'Eau).
Une notion importante à prendre en compte pour les habitants est celle de bassin versant.
Tous les effluents s'écoulant dans la vallée terminent à un moment ou l'autre dans la rivière, même après passage dans les stations d'épuration (dont le bon fonctionnement repose également sur un équilibre sensible). Il en est de même avec les déchets jetés à proximité. N'oublions pas qu'un sac plastique tombé au bord de la route va bien souvent finir dans l'Oiselon, puis l'Ain, le Rhône et va tôt ou tard droit vers la mer…

Nous réalisons aussi de petits aménagements pour aider la rivière à créer des trous d'eau propices au développement de belles truites.

La lutte contre le braconnage nous mobilise beaucoup et nous avons bien du mal à nous faire respecter par des populations de passage aux objectifs bien éloignées des nôtres.

L'Assemblée Générale de la société de pêche de l'Oiselon a lieu chaque année début février. La réunion est ouverte à toute personne intéressée par la gestion de la rivière.

L'actualité du village

Un grand nettoyage pour l'Oiselon.

Chaque année, le S.B.V.A. (syndicat de la Basse Vallée de l'Ain), regroupant les 40 communes du bassin versant de la rivière d'Ain et ses affluents, organise un grand nettoyage des rives.
Il s'agit d'assurer la propreté des cours d'eau mais aussi de contribuer à une meilleure prise de conscience de l'importance de protéger les ressources en eau dont nous disposons.

Le maire de notre commune, qui s'associe pleinement à cette démarche, avait donné rendez-vous à ses concitoyens le 21 mars au pèse-lait.
17 bénévoles (et même des enfants !) ont répondu présents, malgré la pluie. Dès 9 heures, ayant adopté bottes et gilets jaunes, ils ont écumé les rives et délogé tous les déchets qui polluent notre belle rivière de l'Oiselon.

En fin de matinée, tout le monde s'est réuni dans la salle de la mairie et s'est vu proposer un casse-croûte bien mérité. Ce grand nettoyage printanier s'est ainsi achevé dans les rires et la bonne humeur.

On se surprend à espérer que cet exemple citoyen incitera chacun à respecter les efforts de ces bénévoles et à maintenir la propreté et la qualité de notre eau, cette si précieuse ressource!

Les tarpans sont bien là !

Il fallait être patients et chaudement habillés en ce pluvieux samedi 4 avril pour apercevoir l'arrivée des tarpans, ces petits chevaux sauvages, rejoignant pour la première fois le vaste enclos « des Barmes » qui leur est destiné sur notre commune de l'Abergement de Varey !

Quel plaisir d'entrevoir une première silhouette, un peu hésitante, mais très vite suivie par cinq autres qui viennent la rejoindre avant de partir ensemble à la découverte de leur nouveau territoire. Nous les apercevons prendre un petit galop pour gagner, derrière des arbustes, un sentier les conduisant à un large pâturage où ils tournent, un instant désorientés, le long de la clôture. Puis, très rapidement, ils se mettent à brouter paisiblement, groupés les uns près des autres, sans plus se préoccuper de notre présence.

Une conférence sur
« Le tarpan : Un cheval primitif pour les espaces naturels », présentée par l'association ARTHEN-Bugerbivore, aura lieu
Le vendredi 11 septembre à 20 h 30
à la Salle des fêtes de Bourbouillon à L'Abergement de Varey

La randonnée des élus

La 4 ème randonnée des élus du canton a été organisée cette année par la mairie d'Ambronay qui a accueilli les participants avec un petit café avant de commencer les 16 km du circuit.
Au départ de la salle des fêtes, les marcheurs sont partis en direction des carrières pour rejoindre, en évitant la route, le hameau de Longeville et son étang au bord duquel une pause improvisée à été faite.
Après quoi le groupe d'une vingtaine de personnes est réparti en direction du Vorgey en longeant un long moment la rivière d'Ain. Le Vorgey et son lac passés, retour sur Ambronay où le pique-nique très attendu fut mis en place.

La finalité de cette manifestation est bien sûr que les élus (maires, adjoints, conseillers) se rencontrent en dehors des sphères officielles où ils n'ont pas forcement l'occasion de se voir et d'échanger.

La commémoration du 27 juin à la Ferme de la Montagne

En ce 27 juin 2015, comme chaque année, notre commune se souvient et honore le sacrifice de ces jeunes hommes qui se sont battus pour notre liberté à la Ferme de la Montagne. En présence de Mr le Conseiller Départemental Mr Fortin, de la famille des maquisards, de Mr Gonnand et de nombreux abergementais, Mr le Maire a déposé une gerbe au pied du Monument commémoratif. Après les hymnes américains, anglais et français, Mr Bély de Jujurieux a magistralement interprété le Chant des Partisans.
Mr Cottin, président de l' « Association de l'Amitié Franco-Américaine de la Ferme de la Montagne », absent pour raisons de santé et Mr Gonnand ont décidé de passer désormais le relais à Mr Jean Gonnand et à Mme Mylène Uroz afin qu'ils continuent à faire vivre l' association et perpétuent le souvenir de ces hommes d'honneur.

L'actualité du village

Une équipe de sportifs !

Sous l'impulsion de Nadège et Christelle, une équipe mixte de basket constituée à majorité de personnes du village s'entraine tous les mercredis soirs à Saint Jean le Vieux.

C'est dans une ambiance alliant sport et cordialité que Nadège, Christelle, Mélanie, Rachelle, Mattéo, Rémy se donnent à fond pour améliorer leur jeu en vue des rencontres interclubs. On peut les féliciter pour leur ténacité !

Deux matchs amicaux contre Meximieux ont ponctué l'année - victoires revenant à l'équipe locale.

La saison s'est achevée avec l'assemblée générale, autour du traditionnel verre de l'amitié.

Le fleurissement de Dalivoy

Grâce à l'implication de Damien et de Sandrine, les plantations 2015 à Dalivoy furent rondement menées et vite achevées dans la bonne humeur.

Après une enquête auprès des habitants de Dalivoy par Sandrine, l'achat de jardinières et de pots de couleur fut décidé à la majorité.
Puis nous y avons installé des rosiers paysagers, des géraniums « rozanne » et quelques graminées.
Une épaisse couche de paillettes de lin maintiendra un peu d'humidité entre deux « corvées » d'arrosage effectuées par Damien. Mais si vous voyez que la chaleur met les plantes en souffrance, ayez pitié d'elles et offrez leur un bon verre d'eau !...

Quelques pieds de géraniums annuels sont venus compléter le tout sur la place de Dalivoy, au lavoir des Granges et à celui de Côte-Savin.

Chaque année, nous consacrerons un petit budget qui nous permettra de poursuivre l'achat de nouvelles grandes jardinières favorisant l'installation de vivaces plus résistantes à la chaleur et au froid. Chaque fois que cela sera possible, nous privilégierons les plantations en pleine terre plus économes en eau.

Nous espérons que ces nouvelles potées fleuries vous apporteront un peu de couleur et de plaisir et illumineront votre environnement.

Petit rappel **:** **la maquette pour le jardinet devant la mairie proposée en 2014**

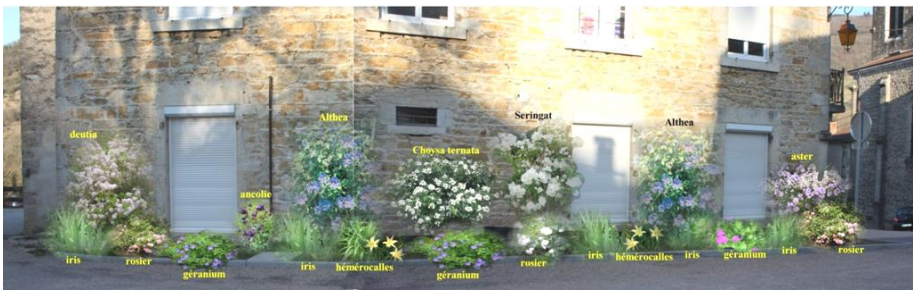

et … **le résultat**

Une année s'est écoulée depuis la mise en place des plantations vivaces à travers différents lieux à l'Abergement et les fleurs ont maintenant occupé l'espace qui leur était imparti pour mieux régaler nos yeux.

Choisir des plantes vivaces résistantes à la chaleur correspondait de notre part à un souci d'économie à long terme car dès que les fleurs sélectionnées ont implanté leurs racines en profondeur, elles ne nécessitent plus que peu d'arrosages. Seule la première année est gourmande en eau et l'an dernier, la pluie nous a bien facilité la vie !

Tout au long de l'année, il y aura toujours des fleurs : hellébores en fin d'hiver, violas serratas, bergénias, iris, deutzia, choisa ternata, weigélias, seringat, géraniums au printemps, hémérocalles, althéas, géranium « rozanne », rosiers « the fairy » en été et différentes sortes d'asters en automne. Les groupes de plantes alternent avec des graminées panachées dont les touffes illuminent l'ensemble.

Les joyeux

L'Association loi 1901 « Les Joyeux » de l'Abergement de Varey est composée d'individus engagés dans la vie sociale locale. C'est par l'éducation populaire que les Joyeux veulent manifester leur engagement.
Chaque premier vendredi du mois, ils proposent un film traitant d'un sujet de société, d'économie, d'écologie....suivi d'un débat. Une fois par an (au moins), ils organisent un festival autour d'un thème. Cette année, le 30 mai c'est autour de **l'autonomie** que s'est articulée la manifestation.

Rien d'austère dans cette démarche : des films informatifs mais passionnants sur les Castors et l'autonomie dans la construction, l'école des Amanins et l'éducation à l'autonomie, et 20 ans de luttes au Chiapas pour illustrer l'autonomie des peuples. Les débats ont été animés et les intervenants ont apporté informations et éclairages nouveaux.
Plus festifs le spectacle de Luc Bourbalov « **Toyot** » a rassemblé les enfants et leur famille. Ce fut un triomphe !
N'oublions pas le stand de création de tableaux sur bois proposé aux enfants.
La nuit tombée trois groupes locaux ont animé la soirée. **The Restless**, **Macadam Stress** et **Padgeko** ont fait danser le public avec des créations et des reprises.

Bien sûr, il y avait à boire et à manger, barbecue à midi, ragout le soir. Rassemblés autour des tables, à l'ombre du grand chapiteau, les convives se sont régalés. Ils ont fait honneur à la buvette qui offrait jus de fruits et bière de fabrication artisanale. Une journée à l'image des Joyeux : engagée mais conviviale, familiale, ouverte à tous.

La pétanque de l'A.C.C.A.

Les chasseurs sont réputés bons cuisiniers. Ils n'ont pas failli ce samedi 6 juin.
Tôt le matin, les cuisses de poulets, préparées selon une recette adaptée par Gérard, sont cuites au four banal du village. Parallèlement mijote le risotto aux cèpes. A partir de 10 heures, les personnes qui avaient réservé ont pu venir chercher leurs barquettes.
C'était une première mais devant le succès de l'opération, l'ACCA devrait renouveler l'événement

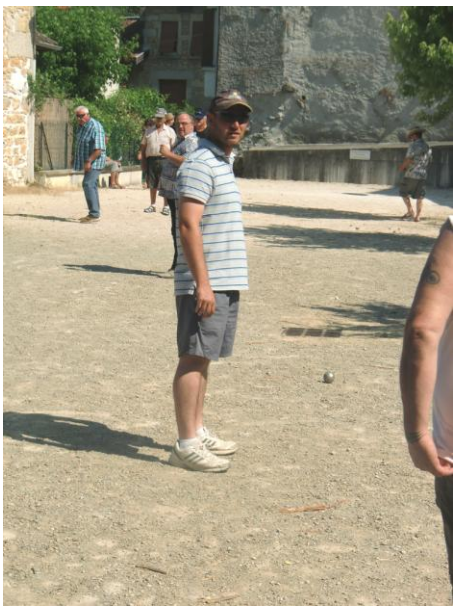

Un après midi « récréatif » était proposé ce même samedi. Sous un soleil dardant, douze doublettes se sont « affrontées » à la pétanque en toute amitié. Ce concours était soumis à deux principes : la bonne humeur et le système Aurard qui consiste à jouer trois parties en 13 points. Pour le plaisir, la finale a été jouée opposant Déjon- Raymond à Giboulot-Marco.

Afin de terminer agréablement cette journée, un repas était servi sous le préau.

Prochaine manifestation :
Les traditionnelles galettes du 15 Aout !

Le repas de l'AFP

Ce samedi 20 juin, l'AFP a réuni environ 70 personnes autour d'un repas qui fut fort apprécié.

Ce dernier débuta par une entrée de charcuterie, pâté, terrine et rillettes de la ferme de Mr Coche accompagnés de saucissons de la ferme de la Cordière.
Le plat principal comportait du jambon provenant de Bresse et cuit à la broche par Patrick et Mattéo.

Au jambon était joint un délicieux gratin dauphinois cuit dans le four du village.

Les fromages de la ferme de Morgelas connurent aussi un vrai succès ainsi que les galettes préparées par les bénévoles de l'association et cuites au four du village.
Le tout a été arrosé de rires et de bonne humeur.

Que tous ceux qui ont très activement participé, aussi bien à la préparation, au service et aux tâches ménagères de fin de soirée, soient chaleureusement remerciés !

Nous espérons nous retrouver l'an prochain tout en souhaitant une plus large participation !

L'actualité des associations

Ouverture d'un café associatif

Le vendredi 12 juin, le café associatif de l'Association Le Margouillat a ouvert ses portes au centre du village. Quelques 70 personnes ont inauguré le lieu dans la bonne humeur…
Les festivités du vendredi ont laissé la place le dimanche à l'échange et aux débats d'idées autour d'ateliers philo pour les adultes et les enfants.
Cette association en proposant un lieu d'échange convivial a pour objet de participer à l'animation de notre village en collaboration ou en complémentarité avec les associations existantes.

Le margouillat vous donne rendez vous cet été le 10 juillet (café associatif à partir de 19H) et le 29 août (en journée et tout bronzé avant la rentrée !!!...pour une spéciale guinguette des iles!!!) .

A partir de septembre, le café sera ouvert tous les 1er et 3ème WE du mois : les vendredis soirs de 19H à minuit et les dimanches de 11h a 16h (sauf manifestations similaires déjà prévue sur la commune).

L'équipe du Margouillat (Sandrine et Philippe - Les lièvres, Céline et Rémi - la Forêt, Christelle, Michel et Gaël -Le Village) vous proposera dès la rentrée une programmation hétéroclite (concours de cartes, concert, ateliers participatifs, karaoké…)

Pour plus d'info…par mail :
margouillat.abergement@gmail.com

Des chantiers participatifs ?

Pourquoi ne pas réunir nos forces, nos compétences et notre temps pour réaliser des projets, petits comme plus imposants, au profit de notre commune ? De nombreuses petites communes comme la nôtre se heurtent très régulièrement au manque de moyens lorsqu'elles envisagent de mener à bien de nouveaux projets. En effet, une fois payées toutes les dépenses obligatoires de fonctionnement, il ne reste pas toujours grand-chose dans les caisses pour innover. Mon petit doigt me dit que cela n'ira pas en s'améliorant…
Ainsi, au travers de diverses lectures, je suis tombée sur de nombreux exemples en France qui témoignent de l'efficacité de projets tels que les chantiers participatifs au sein desquels des bénévoles se réunissent afin d'allier leurs forces.
Il s'agit à la fois de permettre à la commune d'économiser quelques moyens financiers sur un chantier mais aussi de réunir les habitants autour d'un projet commun.
A Grand-Corent, dans le Revermont, la mairie organise des « matinées citoyennes » au cours desquelles les villageois se retrouvent pour réaliser des petits travaux dans la commune. C'est ce que nous mettons déjà en œuvre chaque année lors du grand nettoyage de l'Oiselon.

Je ne doute pas que notre village regorge de personnes aux qualités multiples et aux compétences variées. Mais alors, un chantier participatif, ce serait quoi ?? Déjà, commencer par une idée de réalisation : nettoyage d'un espace naturel, rénovation du patrimoine, aménagements esthétiques, plantations… Puis, solliciter et réunir les personnes dont les compétences sont reconnues dans le domaine choisi. Celles-ci seront garantes du bon déroulement du chantier…Enfin, faire appel à des personnes qui seraient prêtes à offrir un peu de leur temps pour la réalisation du projet.
Ainsi, si vous avez gardé dans un petit coin de votre tête une idée de projet collectif dont vous voudriez nous faire part, n'hésitez pas :
gwenaelle.chaze@gmail.com

De tous temps, des travaux collectifs ont mobilisé les habitants du village : rénovation des toitures des fours, aménagement de bâtiments communaux, nettoyage et entretien des chemins et des haies… Pourquoi ne pas remettre ceci d'actualité ?

Le chemin du Mobet

Le samedi 14 mars dernier une douzaine de bénévoles de l'Association des 3 Monts ont pris les outils pour se rendre au chemin du Mobet afin de le débroussailler. Ce dernier fait la liaison entre le chemin de Dévissiat et le chemin dit du Crozet conduisant à la Ferme de la Montagne et passe juste au dessus du parc à moutons à la lisière du bois communal du Mobet.
Les chasseurs ayant déjà beaucoup œuvré sur la partie Nord du chemin jusqu'au carrefour avec le chemin dit des Fraîches conduisant en Ratelier, il n'est resté à l'association qu'à ouvrir la partie Sud obstruée par les ronces et les chutes d'arbres. Et de là-haut, quels beaux panoramas sur le village et sur Dalivoy !

Le dimanche 30 mai, une randonnée d'une dizaine de kilomètres a été organisée autour de l'Abergement, débutant de Chez les Lièvres pour rejoindre le chemin des Fontanettes passant au milieu de la vigne surplombant le village et une descente par les Inversiers pour rejoindre le chemin de la Viorbe (sous Dalivoy). De là, la randonnée a traversé Dalivoy et Les Granges pour rejoindre le col de Prachel d'où le circuit redescendait sur le chemin du Mobet puis sur Chez Chabois.

Les nombreuses vues sur le village enchantèrent les participants malgré la présence de quelques reptiles et la repousse de plantes invasives sur le début du chemin du Mobet qui reste toujours impraticable en deux roues ou en quad dans sa partie Sud.

Patrimoine et Histoire : Nos prisonniers de la seconde guerre mondiale.

Le 8 mai, L'Abergement de Varey commémore ses morts.

La guerre ce sont donc des **morts** :
Georges PONCET, Jacques VAN DEN DRIESSCHE,
Madame PERROD, Léonard ELLENA
ont donné leur vie pour notre liberté.

C'est une **jeunesse sacrifiée** :
D'autres ont eu la chance de revenir dans leur foyer mais ils ont passé une partie de leur jeunesse dans les combats.

C'est **l'attente** :
Les femmes, les enfants, les parents attendent dans l'angoisse de les perdre, ces êtres qui leur sont si chers.

C'est une **longue absence** :

A titre d'exemple Antoine Collet né en 1917 est appelé au 23ème Régiment de Tirailleurs Algérien en 1937 à Morhange (Moselle). Il est affecté à la section d'éclaireurs motocyclistes et maintenu au service militaire du fait de déclaration de guerre avec l'Allemagne.
Il est envoyé près de la frontière belge dans le département du Nord. Début mai 1940, la période d'observation dite « drôle de guerre » s'achève et les unités se mettent en mouvement.

Puis fait prisonnier, au Kommando du village de Gabelsdorf (après guerre ce village prendra le nom polonais de Zagan), il ne rentrera définitivement à L'Abergement qu'en 1945 après avoir effectué le déplacement Pologne-Allemagne (Lübeck) à pied !

Ce sont des **prisonniers**

A notre connaissance trois abergementais ont été prisonniers. Il s'agit de Stéphane BOCCARD, Antoine COLLET et Hippolyte TILLIER. Certains ont laissé des témoignages que nous proposons d'évoquer très partiellement.

Antoine Collet assis sur l'arracheuse de patates

Pour ces prisonniers ce sont des peurs …
Dans le village de Glageon (Nord), alors qu'il circule sur son side-car, Antoine entend une balle lui siffler près de la tête. Il présume que c'est un tireur d'élite, dissimulé dans le clocher du village, qui l'a pris pour cible et l'a heureusement manqué !
Autre mission, Antoine doit porter des ordres à un officier près de la frontière allemande de la Sarre. Soudain, arrivé à destination, un tir d'artillerie l'oblige à se protéger en prenant place dans une tranchée creusée sur la position. Il gardera en mémoire les corps de ses camarades qui tressautaient lors des explosions, se disant que lui-même devait faire de même sans s'en rendre compte.
La faim …
Les repas sont frugaux. Pour la disparition de quelques sacs de pommes de terre, les prisonniers, à titre de sanction, ont une punition collective qui consiste à exécuter sans faiblir les ordres d'un sous-officier tels que courir, se jeter à terre le tout à un rythme soutenu.
L'absence d'hygiène et les poux…
Un garçon originaire de la région toulonnaise était d'une pudeur exacerbée et n'osant se mettre nu pour se laver conservait sur lui une colonie de poux et par la même occasion continuait à contaminer les autres prisonniers !

Hippolyte Tillier et Stéphane Boccard pompiers de L'Abergement en 1966

La liberté recouvrée …
Hippolyte Tillier dit Polyte a été prisonnier pas très loin de la frontière. Il a donc pu s'évader en traversant le Rhin… à la nage ! Il avait fabriqué un fagot sur lequel il pouvait se reprendre pour se reposer mais aussi se « planquer ».

Carte postale du haut de la rue centrale du village datant de 1906 et photo du même lieu de nos jours…

Pour qui ?

Le CCAS répond aux besoins de toutes personnes ayant besoin d'une information ou d'une aide.
Petits et grands, jeunes et moins jeunes, personnes « isolées » ou non, couples avec ou sans enfants…

Chaque membre du CCAS est disponible pour toute question.

Nous contacter

Le siège du CCAS se trouve à la mairie.

CCAS
Le Village
01640 l'Abergement de Varey.
Tél : 04 74 36 89 79
Mel : abergement.mairie@wanadoo.fr

Horaires de permanences :
Lundi et vendredi 14h-17h.
Mercredi 9h-12h.
Samedi 9h-11h.

Bientôt, le C.C.A.S. va réaliser une enquête, sous forme d'un petit questionnaire afin de recueillir la parole des habitants.

Cela permettra de mettre en place des moyens adaptés et d'enrichir les futures orientations des actions à venir.

Sa composition :

Son président est le maire Max ORSET.

Il est ensuite composé pour moitié d'élus :

Sylviane COLLET, Gwenaëlle CHAZE,

Sandrine ELLINGER, Laurent ROBERT

et pour moitié de personnes nommées par le maire

Odile BOUDOT, Cindy DELVOIX,

Jean-Michel JOURNE et Didier RIGAUD.

De gauche à droite

Max Orset, Laurent Robert, Jean-Michel Journe, Gwenaëlle Chaze, Sylviane Collet.

Sandrine Ellinger, Didier Rigaud,
Cindy Delvoix, Odile Boudot.

L'amiante à la décharge, pas dans la nature !

Par une belle matinée de mai 2015, un randonneur a eu la désagréable surprise de trouver, jetées dans le fossé du chemin menant à la Ferme de la Montagne, tout un lot de plaques de fibrociment. En y regardant de plus près il constata que ces plaques devaient être suffisamment anciennes pour contenir de l'amiante. De l'indignation, il passa à la révolte car comme chacune et chacun doit le savoir, l'amiante est un matériau dangereux pour la santé humaine et donc forcément pour l'environnement et tous les animaux.

Informée du délit, la Commune a décidé d'enlever par ses propres moyens ces dangereuses plaques. C'est donc, équipés de gants et de masques, que Pierre et Damien se sont attaqués à cette désagréable besogne. Une bonne trentaine de plaques, soit tout de même 480 Kg à manutentionner.

Mais ensuite que faire de ces plaques polluantes?
Au final ces plaques amiantées sont arrivées à proximité de Bourg en Bresse, stockées par ORGANOM, organisme public traitant les déchets de 192 communes de l'Ain.
La gendarmerie a été informée des faits.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les particuliers comme les professionnels du bâtiment, ont l'obligation de prévoir l'évacuation et le stockage de leurs vieilles toitures fibrociment contenant de l'amiante. Il existe des lieux spécialisés auxquels chacune et chacun peut s'adresser.

Le petit encart joint ci-dessous récapitule comment procéder.

Site de stockage de déchets dangereux de la Tienne

Contact :
- par mail : organom@organom.fr
- par fax : 04 74 45 06 03
- par courrier :
  216 chemin de la Serpoyère
  01 440 – VIRIAT

Pour une demande de dépôt d'amiante ciment :
Préciser la quantité et la provenance (pas d'amiante libre, de flocage ou de calorifugeage). Organom vous expliquera la procédure à suivre pour venir déposer vos déchets.

Coût : 136.50 euros hors taxes la tonne

Site internet de la Tienne : organom.org

Sauvons l'eau !

En payant votre facture d'eau, vous protégez la nature :
14 % du montant de votre facture est un impôt de solidarité pour l'eau, permettant que chaque ménage, où qu'il soit sur le territoire, ait accès à l'eau potable et à l'assainissement.
Cet argent est confié à l'Agence de l'eau (caisse de solidarité), établissement public d'Etat dédié à la protection de l'eau afin de garantir l'intérêt général. Cette taxe est réinvestie par le biais des subventions accordées aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux normes.

Notre source d'eau potable « La Louvatière » provient d'une nappe d'eau souterraine. Elle est captée et distribuée à tous, puis rejetée dans une station d'épuration qui élimine en moyenne 86 % de la pollution domestique.

Pour notre commune, vous avez pu le constater, ni le prix de l'abonnement, ni celui de la location du compteur ni le prix de vente au m^3 (soit 1,07 € HT) n'ont changé depuis une décennie. Et ce malgré la réalisation de gros travaux pour le changement de réseau de distribution d'eau potable, de branchements et des compteurs individuels.
Pour l'instant, la Commune n'a pas souhaité répercuter l'amortissement de cet investissement afin de ne pas alourdir le budget des ménages. C'est le budget de la Commune qui absorbe ce surcoût.

Ce qui change, ce sont
- les redevances à l'Agence de l'eau pour 2015
(0,28 % pollution domestique ;
0,21 % prélèvement à la source ;
0,15% modernisation des réseaux),
- la taxe d'assainissement
(1,17 € par m^3 + part fixe 32 €).

Les coûts des gros investissements inhérents à la création des réseaux de collecte des eaux usées et des stations d'épuration ont été mutualisés avec le STEASA qui les répercute sur votre facture proportionnément à votre consommation.

Ainsi notre commune répond aux normes imposées par l'Etat et comme chacun a pu le constater nous n'avons plus d'odeurs désagréables devant notre porte.

Petit rappel de conformité !

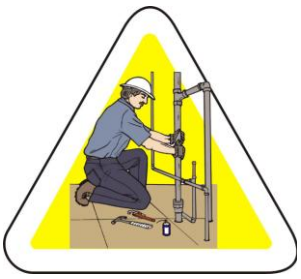

Nous vous rappelons que le délai de deux ans accordé pour les travaux de raccordement des eaux usées arrive à son terme en ce qui concerne les habitants des quartiers du Village, de la Forêt, des Lièvres, de chez Gavet et de chez Chabois.
Ces travaux incombant à chaque foyer devront être achevés pour **septembre 2015.**

Des contrôles seront effectués par le STEASA.

Petit rappel de savoir-vivre !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables
  de **8 h 30 à 12 h**
  de **14 h 30 à 19 h 30**
- Les samedis
  de **9 h à 12 h**
  de **15 h à 19 h**
- Les dimanches et jours fériés
  de **10 h à 12 h**

Arrêté du 05 juin 2002.

La vie au village : infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie :
Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h
Samedi 9h à 11h

Des conteneurs pour la collecte du verre sont mis à la disposition pour le recyclage.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est demandé la plus grande attention afin de ne pas retrouver de verre cassé aux abords de ces lieux.
Les emballages vides ne doivent pas rester sur place mais être évacués (tri sélectif ou déchèterie)

Horaires déchetterie :

Du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 18h00
Le dimanche 8h30- 12h00
Fermeture les jours fériés.

Du 1er avril au 30 septembre :
Du lundi au samedi 8h30- 12h00
13h30- 19h00
Le dimanche 8h30- 12h00

Calendrier des poubelles jaunes 2015

	23 décembre	31 mars	7 juillet	13 octobre
	6 janvier	14 avril	21 juillet	27 octobre
	20 janvier	28 avril	4 août	10 novembre
	3 février	12 mai	18 août	24 novembre
	17 février	26 mai	1er septembre	8 décembre
	3 mars	9 juin	15 septembre	22 décembre
	17 mars	23 juin	29 septembre	

Rappel de l'arrêté du 13 septembre 2014 Le Maire de la Commune de l'Abergement de Varey

INTERDISANT LA DIVAGATION DES CHIENS

ARRÊTE :

Article 1 - Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2 - Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière, par l'intermédiaire de la SPA avec laquelle la Commune a passé une convention.

Article 3 - Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

Article 4 - M. le commandant de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à M. le préfet (ou sous-préfet).

INTERDISANT LES DEJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

ARRÊTE :

Article 1 - Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 2 - En cas de non-respect de l'interdiction édictée à l'article 1, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Article 3 – Les Elus, Mr le commandant de la brigade de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

Etat civil

C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles petites habitantes à l'Abergement :

Une petite **Louise** est née le 23 avril chez Mme Emmanuelle Matras et Mr Florian Pellicioli domiciliés Chez Les Lièvres.

et

Au Village, le 3 juin, une petite **Céleste** est née au foyer de Mme Karen Barriendos et de Mr. Pierre Cadot.